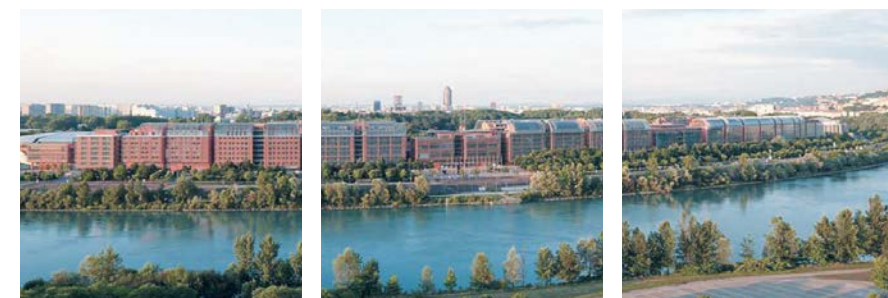




# 3<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière

Lyon | Cité Internationale | Centre de congrès  
Jeudi 12 & vendredi 13 octobre 2017



2 journées de formation | 24 intervenants | 24 ateliers  
16 heures de formation professionnelle

## Formations à la carte ouvertes à tous les experts de l'évaluation immobilière



En partenariat avec l'Institut Institut de droit patrimonial immobilier (IDPI) Lyon III, l'Institut de formation et de recherches sur l'évaluation immobilière (IFREIM), Aix-Marseille Université.

Renseignements et inscriptions sur

**www.rnei.fr**

04 72 49 79 11 – alexandra.martin@edilaix.com



Une organisation  
**Edil提高**  
Société d'édition et de formation juridiques immobilières

SAS EDILAI, activité de prestataire de formations enregistrée sous le numéro 82 69 12727 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Homologation Conseil Supérieur du Notariat et du Conseil National des Barreaux : nous consulter.

## Formation professionnelle continue

### → Publics

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

### → Objectifs

Ateliers de perfectionnement destinés à parfaire les connaissances techniques, juridiques, financières et déontologiques des experts.

### → Pré-requis

Professionnels en activité.

### → Suivi pédagogique

Questionnaire d'attentes avant les RNEI2017, questionnaire de satisfaction lors des RNEI2017 et questionnaire post-formation après les RNEI2017.

### → Prix HT (Tva 20 % - avril 17)

**830 € HT** les deux journées soit 996 € TTC ; 520 € HT la journée soit 624€ TTC ; 350 € HT la demi-journée soit 420 € TTC. Le prix comprend la formation, la documentation pédagogique remise sur place, les pauses et les cocktails déjeunatoires.

### → Organisateur

EDILAI SAS, RCS Lyon 524 427 135. Activité de prestataire de formations enregistrée sous le n° 82 69 12727 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Homologation Conseil Supérieur du Notariat et du Conseil National des Barreaux : nous consulter.

### → Prise en charge

Pour votre demande de prise en charge par l'OPCA de votre entreprise : **www.rnei.fr**, onglet "Infos pratiques" puis rubrique "Prise en charge". Des questions ? une aide ? **Alexandra MARTIN** au 04 72 49 79 11

### → Inscriptions & renseignements

#### → Par courriel

alexandra.martin@edil提高.com  
avec virement bancaire

#### Par télécopie

au 04 72 49 76 69  
avec virement bancaire

#### → Par Internet

www.rnei.fr  
Inscription immédiate.  
Paiement sécurisé.  
Confirmation instantanée.

#### → Par courrier

à EDILAI  
28, rue Denfert-Rochereau  
CS 40513  
69702 GIVORS CEDEX  
avec votre règlement  
à l'ordre d'EDILAI

### → Hébergement et informations utiles

**Alexandra MARTIN : 04 72 49 79 11** ou **alexandra.martin@edil提高.com**

**www.rnei.fr** onglet "infos pratiques" puis "Les hébergements"

### → Le comité de pilotage

**Jean-Claude AZNAVOUR**, expert évaluateur immobilier certifié REV, membre de l'IFEI, de l'EEFIC et de CECAAM, past président de TEGoVA France ; **Pierre BAZAILLE**, notaire, membre fondateur de la base immobilière PERVAL, ancien président de l'Institut notarial de droit immobilier (INDI) ; **Vincent CANU**, avocat à la cour de Paris, spécialiste en droit immobilier ; **Stéphane PEYBERNÈS**, géomètre-expert, expert REV TEGoVA, expert près la cour d'appel de Versailles, membre de l'IFEI, RICS ; **Jean-Marc ROUX**, maître de conférences à Aix-Marseille Université, directeur de l'Institut universitaire de formation et de recherche sur l'évaluation immobilière, directeur scientifique des éditions EDILAI ; **Yves STERVINO**, éditeur, président de la société Edil提高, organisateur des RNEI.

## Bulletin d'inscription

À retourner par fax au 04 72 49 76 69 ou par courrier à EDILAI • 28 rue Denfert-Rochereau • CS 40513 • 69 702 Givors Cedex ou par courriel à alexandra.martin@edil提高.com.  
En cas de pluralité d'inscrits : dupliquer ce bulletin.

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Organisme /société : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Mèl : .....



Possibilité de vous inscrire en ligne sur **www.rnei.fr** avec paiement sécurisé

**Oui**, je m'inscris aux **Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière**. Je coche au dos de ce bulletin les ateliers choisis par demi-journée.

Je vous adresse le règlement par chèque à l'ordre de EDILAI et le renvoie à l'adresse : 28, rue Denfert-Rochereau • CS 40513 • 69702 Givors Cedex ou par virement au Crédit mutuel : iban FR7610278073060002032390160 Bic CMCIFR2A

Je reçois une facture acquittée.

Je demande une prise en charge par un organisme collecteur ; nous vous adressons une convention de formation professionnelle.

Les conditions générales de vente figurent sur le site **www.rnei.fr** < onglet infos pratiques > conditions générales de vente.

Date et lieu

Cachet

Signature

**Edil提高**  
Société d'édition et de formation juridiques immobilières  
28 rue Denfert-Rochereau  
CS 40513 • 69 702 Givors Cedex

Informations Rapides de la  
**COpropriété**

**Annales des Loyers**  
et de la propriété commerciale, rurale et immobilière

EDILAI, société d'édition et de formation juridiques immobilières



En cas d'empêchement, l'intervenant sera remplacé par un expert d'égale valeur. Crédits photos : © Marie PERRIN@Centre de Congrès de Lyon - Studio K-zen - Imprimerie Chirat - Edil提高 avril 2017.

L'inscription aux Rencontres ne sera effective qu'à réception du règlement.  
Une facture acquittée ainsi que la convention de règlement vous seront dès lors envoyées. L'attestation de présence sera envoyée à l'issue du Rencontres nationales de l'expertise immobilière.

**Méthode sols et constructions**  
ref. 12-A  
Patrick CABANÈS, Expert immobilier et foncier, membre CNEI.

**Bilan promoteur**  
ref. 12-D  
Catherine DARGENT, Gérante de Daxter, expert immobilier, expert près la CA de Paris, ancienne présidente de RICS France.

**Évaluation des hôtels et des résidences de tourisme** ref. 12-G  
Maurice DELÉCOLE, Ancien expert en évaluation immobilière, ancien expert près la cour d'appel de Chambéry, président d'honneur de l'IFEI, past, président du Comité d'application de la Charte.

**Évaluation des bureaux** ref. 12-J  
Jeanneuy DE GUERPEL, Expert en évaluation immobilière, directeur associé de KPMG Finance, MRICS, REV, CIS HYPZERT.

**Bilan lotisseur**  
ref. 13-A  
Philippe FAVRE-REGUILLON, Expert près la CA & CAA de LYON, MRICS, REV, gérant IFC Expertise & CFEI.

**Évaluation de l'habitat social**  
ref. 13-D  
Jean-François GABILLA, Ancien président de la FPI, ancien directeur général de Bouygues Régions.

**Évaluation et fonds de commerce**  
ref. 13-G  
Stéphane PEYBERNES, Expert en évaluation immobilière, expert près la cour d'appel de Versailles, géomètre DPLG, membre de l'IFEI, RICS, REVTEGOVA.

**Évaluation des biens exceptionnels**  
ref. 13-J  
Philippe ARNAUD, Expert, évaluation immobilière et foncière, CNEI.

**Évaluation des biens monovalents médico-sociaux** ref. 12-B  
Abdallah OULD BRAHIM, Directeur du pôle conseil, ESSEC, Ingénieur, master en mathématiques, FRICS.

**Diagnostics et évaluation**  
ref. 12-E  
Eric MALENFER, Président du groupe Gexpertise, géomètre-expert, expert près les CA de Paris et Versailles, RICS.

**L'expert et le juge** ref. 12-H  
Jean-Jacques MARTEL, Docteur en droit, expert de justice (évaluation immobilière, commerciale, foncière, agricole), Médiation, REVTEGOVA, IFEI, CNEI, ...

**La nouvelle Charte de l'expertise 2017 et les normes européennes**  
ref. 12-K  
Stéphane IMOWICZ, Président du comité d'application de la Charte de l'expertise, président d'IKORY.

**Rénovation des immeubles : changement de destination et évaluation**  
ref. 13-B  
Thierry DOURDET, Directeur Bureaux & Valorisation chez Pitch Promotion.

**Expertise des sols pollués**  
ref. 13-E  
Jean-Daniel VILOMET, Ingénieur géologue ENSG, docteur en géosciences de l'environnement, directeur France de Sol environnement.

**Risques naturels et valeurs vénales**  
ref. 13-H  
Pierre REBOUILLON, Docteur en sciences, expert en environnement.

**Évaluation des baux à construction et emphytéotiques** ref. 13-K  
Alexandre THUREL, Notaire, vice-président du 112<sup>ème</sup> Congrès des notaires.

**Bail commercial et évaluation**  
ref. 12-C  
Stéphane PEYBERNES, Expert en évaluation immobilière, expert près la cour d'appel de Versailles, géomètre DPLG, membre de l'IFEI, RICS, REVTEGOVA.

**Troubles de voisinage : évaluation d'une perte de vue**  
ref. 12-F  
Stéphane COURBI, Géomètre-expert, expert près la CA de Nîmes.

**Servitude de passage en cas d'enclave** ref. 12-I  
François MAZUYER, Géomètre-expert, président d'honneur du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts.

**Pratique déontologique de l'expert**  
ref. 12-L  
Caroline JAFFUEL, Magistrat, président de la CA de Douai.

**Partage et donation-partage**  
ref. 13-C  
Alexandre THUREL, Notaire, vice-président du 112<sup>ème</sup> Congrès des notaires.

**Actualités immobilières et évaluation**  
ref. 13-F  
Antoine HINFRAY, Avocat au barreau de Paris et au barreau de Bruxelles, docteur en droit, spécialiste du droit immobilier, membre de l'IFEI.

**Estimation des terres agricoles**  
ref. 13-I  
Pierre MANSOT, Expert foncier et agricole, membre CNEFAF.

**PLU et évaluation des terrains constructibles**  
ref. 13-L  
Vincent BALP, Géomètre-expert, Institut de topométrie.

**Jeudi 12 octobre**

**Jeudi 12 octobre MATIN**

**Jeudi 12 octobre APRES-MIDI**

**Vendredi 13 octobre**

**Vendredi 13 octobre MATIN**

**Vendredi 13 octobre APRES-MIDI**

**Jeudi 12 octobre MATIN**

**Jeudi 12 octobre APRES-MIDI**

**Vendredi 13 octobre MATIN**

**Vendredi 13 octobre APRES-MIDI**

➔ **Je choisais deux ateliers consécutifs par demi-journée : à cocher**

- Sols et constructions - ref. 12-A
  - Biens médico-soc. - ref. 12-B
  - Bilan promoteur - ref. 12-D
  - Hôtels - ref. 12-G
  - Bureaux - ref. 12-J
  - Bilan lotisseur - ref. 13-A
  - Habitat social - ref. 13-D
  - Fonds de commerce - ref. 13-G
  - Biens exceptionnels - ref. 13-J
- de 8h30 à 10h30 :** sélectionner un atelier
- de 10h45 à 12h45 :** sélectionner un atelier
- de 14h à 16h :** sélectionner un atelier
- de 16h15 à 18h15 :** sélectionner un atelier
- de 8h30 à 10h30 :** sélectionner un atelier
- de 10h45 à 12h45 :** sélectionner un atelier
- de 14h à 16h :** sélectionner un atelier
- de 16h15 à 18h15 :** sélectionner un atelier

➔ **Je calcule le prix (TVA 20 %) : Inscriptions par demi-journée**

- Les deux journées, soit 8 ateliers : 996 € TTC, soit 830 € HT
- La journée complète, soit 4 ateliers : 624 € TTC, soit 520 € HT